

Vancouver, le revers de la médaille

Les Jeux Olympiques - JO - sont un « méga événement » sportif et touristique. Pendant 15 jours, à l'échelle du globe, des millions de spectateurs vivent des émotions fortes devant les performances des futurs champions. Pour autant, à l'heure où les individus comptabilisent les scores de leur empreinte écologique et semblent être sensibles à la cause de la planète, de nombreuses controverses s'ouvrent sur le bien-fondé d'un tel événement. Les JO d'hiver interpellent désormais les villes candidates. Se posent les problèmes climatiques (baisse de l'enneigement), du transport des spectateurs et des athlètes, du déplacement des populations pour la construction du village olympique, de la fabrication des infrastructures, de sites artificiels...

Le sujet est délicat. Car comment faire abstraction de l'aventure humaine qui marque à jamais une vie : dans un ultime dépassement de soi le sportif exulte ; les organisateurs s'unissent dans des mouvements de solidarité inespérée ; la cohésion locale touche au paroxysme ; demain, les spectateurs seront tous sportifs ! Ils le disent tous, ceux qui ont vécu ces moments d'exception, l'homme redevient humain.

Qu'en pense la planète ? Quel équilibre à trouver entre impacts négatifs et positifs ? La récompense suprême, ne serait-elle pas celle qui couronnerait le programme de la ville candidate aux jeux construit en adéquation avec les enjeux du développement durable ? Top chrono ! La ville d'Annecy est en lice. A travers l'exemple des JO de Vancouver annoncés comme les plus « verts » de l'histoire, sans pour autant satisfaire à toutes les attentes, et avant l'ouverture des jeux paralympiques, *Nathalie Durand**, *directrice générale de l'Observatoire Sport et Développement Durable (OSDD), experte en sport et développement durable*, slalome sur le blanc de la page entre problématiques sportives et perspectives encourageantes.

À l'origine scandinave, les Jeux d'hiver [1] furent adaptés en région alpine - France, Italie et Suisse - par les hôteliers, les syndicats d'initiative et les compagnies de chemin de fer pour favoriser le tourisme de montagne, le tourisme « blanc ». Plutôt hostile à l'idée d'une appropriation extérieure de leurs Jeux, la Scandinavie proposa alors que les manifestations situées en dehors de leur frontière soient désignées par « Semaine internationale des sports d'hiver » ; cette semaine deviendra ensuite « Jeux olympiques d'hiver ».

Les JO d'hiver : une course démesurée ?

Les premiers Jeux d'hiver eurent lieu en France, à Chamonix, en 1924. Ils regroupaient 16 pays, 300 sportifs avec pour discipline le patinage artistique, le combiné nordique, le hockey



sur glace, le curling et le bobsleigh. La facture de ces premiers Jeux Olympiques s'éleva à environ 2 millions de francs, soit, à valeur constante, près de 167 millions d'euros [2] pour construire les infrastructures sportives nécessaires [3]. Depuis, à chacune des Olympiades d'hiver, les jeux franchissent une marche supplémentaire. Toujours plus hauts, toujours plus beaux. La soif des sommets n'est jamais assouvie : encore plus de participants, de nations, de disciplines sportives, de visiteurs, de téléspectateurs... Les équipements sportifs et les infrastructures énormes, sont les signes extérieurs visibles du gigantesque iceberg que représente l'engagement financier des Jeux modernes. A titre d'exemple, les JO d'hiver de Vancouver ont mobilisé [4] : 82 pays représentés, 5 500 athlètes et employés, 10 000 journalistes, 3 milliards de téléspectateurs dans le monde entier et 75 millions de connexions internet.

Pour quels enjeux financiers et sociaux.

La charge d'investissement des Jeux olympiques de Vancouver s'élève à plus de 7 milliards de dollars canadiens [5] - CAD - soient environ 5 milliards d'euros, qui se répartissent entre : construction des sites et infrastructures 2 902 millions d'euros ; budget du comité organisateur et frais de candidature 1 276 millions d'euros ; sécurité 705 millions d'euros ; dépenses locales pour la promotion des Jeux 76 millions d'euros. Montant d'autant plus démesuré qu'une partie de la facture devra être prise en charge par les contribuables canadiens pour 2 milliards d'euros, ceux de Colombie Britannique pour 2 milliards d'euros supplémentaires, et même ceux du Québec devront supporter 10 millions d'euros. Ces prélèvements nouveaux se traduiront entre-autres par des coupes dans les services sociaux, des réductions de bourses aux étudiants et des programmes d'art[6] ; que la ville de Vancouver doit faire face à des défis sociaux préoccupants : le nombre de SDF a doublé entre 2002 et 2008, passant de 1 121 personnes sans-abri[7] à 2 660 ; et que le pays tout entier compte plus de 300 000 SDF, 1.7 million de résidents en difficulté, dont 30% pour les tribus !

Pour quels enjeux environnementaux ?

L'enneigement :

La réussite des Jeux Olympiques d'hiver est inhérente à la qualité et à l'enneigement des pistes. Or, les précipitations n'ont pas permis à Vancouver d'offrir la qualité de neige espérée. Pour pallier cette situation, l'organisation a dû avoir recours aux camions et aux hélicoptères pour transporter la neige des sommets vers les zones de plus basse altitude, et à 35 canons à neige d'une capacité d'environ 23 millions de litres d'eau, pour produire de la neige artificielle.

L'impact environnemental étant à ce niveau de deux ordres : les émissions de gaz à effet de serre supplémentaires des camions et hélicoptères ; et celui du recours à la neige de culture



qui, plus dense que la neige naturelle, conduira, parce qu'elle gêne le reverdissement des pistes à la belle saison, à l'épandage massif d'engrais.

La biodiversité :

L'accueil des 5 500 athlètes et employés, 10 000 journalistes et 500 000 visiteurs a nécessité la construction de nombreuses infrastructures hôtelières et sportives, érigées malheureusement sur des lieux de grande richesse en faune et flore, avec, comme incidence, l'artificialisation des sols et la perte de la biodiversité ! Un vrai paradoxe à l'heure où la communauté scientifique mondiale s'alarme sur la perte de la biodiversité dans le monde, liée en grande partie aux facteurs anthropiques : la moitié des espèces vivantes que nous connaissons pourrait disparaître d'ici un siècle.

Le changement climatique :

Loin de l'objectif « carbone neutre » promis, et bien qu'ils soient évalués à 15 % en dessous du bilan habituel de tels événements, les GES générés par les déplacements en avion de milliers de personnes venus des quatre coins du monde et par les infrastructures (chauffage des hôtels, construction de routes et du prolongement d'une autoroute entre Vancouver et Whistler qui va, et pour longtemps, augmenter le trafic routier...) dépasseront les 268 000 tonnes annoncées par le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver à Vancouver (Covan) ; et c'est sans compter l'émission de 150 000 tonnes attribuables aux spectateurs, sponsors, fournisseurs..., ni même les balais incessants des camions et hélicoptères réquisitionnés pour assurer l'enneigement nécessaire [8].

Collectionner les bons points...

Pourtant, en termes de transport, les déplacements des visiteurs se sont effectués grâce à la mise en service de bus à énergie propre préfigurant la future flotte urbaine de 1 500 véhicules « verts », au 20 nouveaux bus fonctionnant à l'aide de piles à combustible à l'hydrogène (vapeur d'eau, sans rejet de CO₂) ou à la ligne de métro Canada Line créée entre l'aéroport et le centre de Vancouver. Parallèlement les entreprises ont été mobilisées. Elles ont pu offrir des solutions multiples, comme suggérer aux employés de prendre leurs vacances pendant la période des Jeux ; permettre les horaires flexibles ; encourager les employés à privilégier les transports en commun ou le co-voiturage ; organiser le télétravail.

... pour avoir une image.

L'organisation des JO de Vancouver compensera les émissions de CO₂ avec l'entreprise Offsetters, principal fournisseur canadien de compensation CO₂ situé en Colombie Britannique, la province des Jeux. Les compensations versées sont destinés à des projets d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable, in situ, et des projets compensatoires de la



« International Gold Standard ». Le fait que la compensation s'applique en partie à des projets locaux est à souligner !

Par ailleurs de nombreux événements culturels organisés autour des Jeux (musique, théâtre), ont favorisé la cohésion sociale et le partage des émotions et performances sportives.

Des programmes comme « À nous le podium 2010 » ont permis d'offrir aux athlètes canadiens des ressources supplémentaires et des programmes sportifs de haut niveau. Ces aides financières, humaines (personnel encadrant) et les équipements sportifs supplémentaires ne sont certainement pas étrangers à la « gold collection » remportée par le pays.

L'éducation au développement durable dans les écoles, n'était quant à elle pas en reste grâce à la forte sensibilisation, au volet éducatif accompagné de publication de documents destinés aux écoles et dédiés à la thématique du développement durable [9].

Une médaille d'or pour la consommation éco-responsable est à rajouter au palmarès puisque les médailles ont été fabriquées à partir de matériaux de récupération : des composants électroniques usagés et inutilisables.

La construction écologique marque également le programme d'actions « durables » puisque les sites et les infrastructures ont été réalisés suivant des technologies éco-énergétiques et que la compensation en fixation de carbone équilibrera la grande quantité de CO₂ émise durant les deux semaines de compétition.

Implanté à côté de la future piscine de 50 mètres d'un centre communautaire récréatif et aquatique, le site Hillcrest/Nat Bailey Stadium Park qui abrite la piste de curling est un bon exemple de solution intégrée. Après les Jeux, la chaleur générée par l'installation de réfrigération de la patinoire sera captée et utilisée pour chauffer la piscine. Belle illustration des possibilités de valorisation des « déchets » d'un site comme matière entrante dans un autre site. Dans le même esprit, les villages des athlètes de Vancouver et de Whistler ont utilisé la chaleur résiduelle provenant des systèmes municipaux de traitement des eaux usées [10].

Un « souvenir amer » dans les jeux de Vancouver.

Bien qu'ils leur aient attribué des compensations financières et des emplois temporaires, les JO marqueront à jamais la mémoire de onze peuples indiens propriétaires des terres ancestrales, notamment celle du Mont Currie qu'ils utilisaient pour certains d'entre eux, comme terrain de chasse traditionnelle et de cueillette (thé, baies et plantes médicinales) [11]. Comment, entre autoroute, hôtels et piste de ski, pourront-ils trouver leurs repères désormais ! Nous venons de voir que les Jeux Olympiques d'hiver de Vancouver ont eu le souci d'intégrer dans leurs programmes d'actions les dimensions environnementale, sociale, culturelle et économique ; pourtant, trop segmentés ils n'ont pu produire les effets souhaités. La difficulté, en effet, est de prendre en compte ces dimensions de manière imbriquée dans la stratégie (vision) et son plan d'action. Le raisonnement doit porter sur les chaînes d'impact. Par exemple, la pollution de l'air a une incidence sur la santé et les résultats des sportifs qui, par là même, ont des incidences financières en terme sportif : coût de la performance et coût pour



les soins médicaux. Ce mode de raisonnement doit s'appliquer également sur l'articulation des actions entre elles.

Le développement durable : une réponse pour les JO.

Le développement s'est ancré progressivement dans le sport depuis 1992 au sommet de la Terre à Rio de Janeiro, auquel le Comité International Olympique (CIO) a participé. En 1994, l'environnement a été ajouté au côté du sport et de la culture comme troisième pilier de l'Olympisme ; le CIO a établi une Commission Sport et Environnement puis signé un accord de coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement. En 1999, le mouvement olympique s'est engagé dans le développement durable avec l'élaboration d'un document doctrinal l'Agenda 21 du Mouvement Olympique, qui s'articule autour de trois objectifs :

- * l'amélioration des conditions socioéconomiques : coopération internationale, lutte contre l'exclusion, changement des habitudes de consommation, santé,

- * la conservation et la gestion des ressources pour un développement durable,
- * le renforcement du rôle des principaux groupes dans les Jeux : les femmes, les jeunes et les autochtones.

La charte Olympique préconise désormais dans son point 13, « d'encourager et soutenir une approche responsable des problèmes d'environnement, de promouvoir le développement durable dans le sport et d'exiger que les Jeux Olympiques soient organisés en conséquence ». Cette thématique du sport et développement durable s'est peu à peu ancrée dans les instances internationales.

Les Nations Unies ont consacré une partie du rapport, Le sport au service du développement et de la paix, à la thématique « sport et développement durable ». Plus largement, le sport est devenu un levier pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) [12].

Au niveau européen, par l'article 10 de la Charte européenne du sport intitulé « Le sport et le principe du développement durable », le Conseil de l'Europe insiste sur la « nécessité d'adapter les activités physiques aux ressources limitées de la planète »[13].

En France, l'ancrage du développement durable dans le sport est devenu significatif à partir des années 2000. Depuis 2002, le ministère des Sports de la Jeunesse et de la Vie Associative s'engage dans des actions de formation, de concertation, de contrats d'objectifs avec les fédérations sportives, de subventions (Centre National de Développement pour le Sport (CNDS)) à des clubs selon la Stratégie nationale du développement durable. En 2003, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) publie L'Agenda 21 du Sport français en faveur du développement durable, et dans le même temps, de nombreuses



initiatives du secteur sportif apparaissent : éco-conception du matériel sportif, organisation de manifestations sportives, pédagogie, équipement sportif,...

Le développement durable ou soutenable défini dans le rapport de Brundtland et validé par le Sommet de Rio de Janeiro est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs [14]». Il suppose un développement écologiquement soutenable, socialement équitable et économiquement efficace.

Ce développement durable [15] nécessite de prendre en compte les 5 finalités suivantes : l'épanouissement humain et l'accès pour tous à une bonne qualité de vie ; la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ; la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources ; l'emploi, la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations ; la dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables. De plus, la mise en place du développement durable s'appuie sur : la participation ; la stratégie d'amélioration ; la transversalité ; l'organisation du processus décisionnel ; l'évaluation dans un but d'amélioration continue.

Aujourd'hui, Le CIO s'efforce d'appliquer ces principes tout au long du projet olympique, de la phase de candidature des villes jusqu'à l'organisation de l'événement, voire au-delà. L'un des outils utilisé est l'étude d'impact des Jeux Olympiques. Cette étude fait désormais partie des obligations de toute ville hôte (CIO 2005 et 2004). L'OGGI (Olympic Games Global Impact) vise à mesurer environ 150 indicateurs [16] sur les dimensions environnementales, socioculturelles et économiques des JO - infrastructures, sites sportifs ou encore programmes sportifs, culturels ou éducatifs - (les Jeux de Vancouver n'ont retenu que 50 indicateurs [17]). Cette démarche permet d'évaluer l'impact des JO dans la ville hôte, au niveau de la région et du pays concerné. Cette étude, réalisée par chaque comité d'organisation des Jeux Olympiques (COJO), doit, sur une période de onze ans, rendre quatre rapports au CIO. Ce travail débute deux ans avant l'élection de la ville hôte, c'est-à-dire lorsque celle-ci annonce sa candidature officielle, et se termine deux ans après les JO. L'OGGI permet également aux différents COJO de bénéficier de l'expérience des précédentes éditions et met en lumière les problèmes rencontrés. Finalement, grâce à l'OGGI, le CIO entend maîtriser la taille, la complexité et le coût, toujours grandissant d'une édition en surveillant et dirigeant les parties concernées par l'organisation et la préparation d'un tel événement.

Mais l'une des problématiques importantes de la mise en place du développement durable durant les Jeux, repose sur l'application de l'OGGI au sein des COJO. En effet, cette méthodologie d'étude doit se combiner avec une stratégie sportive du développement durable à l'échelle du territoire et dans le temps, afin de servir de garanti au projet, mais surtout, de piloter régulièrement et dans sa globalité, la mise en place d'une stratégie sportive et



territoriale pour et par le développement durable. L'OGGI ne serait plus une mesure, mais un système de pilotage des JO.

Bien que les mesures prises par le CIO pour organiser des JO soient nombreuses (incitatives et méthodologiques) et permettent au comité d'organisation de progresser, les JO restent en général un catalogue d'actions environnementales, socioculturelles et économiques.

Une méthodologie « par et pour le développement durable des sportifs et du territoire ».

Les démarches engagées produiraient des avancées encore plus significatives si, plutôt que de proposer des actions indépendantes, les villes organisatrices combinaient l'ensemble de leurs actions dans un schéma directeur avec une définition claire des objectifs en termes, à la fois territorial et sportif, des besoins et un plan d'actions transversal mutualisant compétences et actions.

C'est pourquoi toutes questions de management doivent s'afficher dans le sens d'un équilibre du budget à retombées neutres ou positives à la fois pour l'événement et le territoire ; d'un renforcement de la cohésion sociale entre sportifs et non sportifs ; d'une minimisation de l'impact sur la biodiversité et d'une valorisation des ressources naturelles ; d'une valorisation des pratiques sportives autochtones, d'une éducation et formation au sport et au développement durable ; d'une implication des parties prenantes pour co-construire la décision prise par le commanditaire ; d'une politique sportive qui s'appuie sur une coopération étroite entre parties intéressées (enseignants, athlètes, organisateurs, parents, fédérations sportives, communautés territoriales, bénévoles...), dans laquelle chacune exerce pleinement ses responsabilités et ses compétences, chacun donnant de son intelligence, de son talent et de son imagination... Ces éléments constituant un véritable tremplin pour une politique sportive et territoriale viable, vivable et économique. Ainsi, en misant sur le développement du territoire, les JO ne seraient plus une source de déficit, comme l'ont montré les dernières éditions, mais une source de profit pour l'ensemble des parties prenantes. Les collectivités ont donc toute légitimité à s'interroger sur l'opportunité d'accueillir ces Jeux et de répondre aux engagements de l'Agenda 21 du Mouvement Olympique. La stratégie est le fil rouge de l'événement sportif.

A l'heure où le sport est de plus en plus montré du doigt pour ses dérives - certains sponsors s'en écartent d'ailleurs - les événements d'envergure devraient permettre de remettre les valeurs sportives au cœur des actions sportives (émulation, fair play, solidarité, responsabilité), contribuer à l'épanouissement des sportifs et non sportifs, et relever ce formidable défi : construire un monde plus responsable.

[1] Patrick Clastres, *Jeux olympiques. Un siècle de passions*, éd. Les Quatre chemins, juin 2008. [2] INSEE, www.insee.org [3] Raphaël Mugnier, « Les sports d'hiver à travers les Jeux olympiques de Chamonix Mont-Blanc en 1924 », in *Jeux et sports dans l'histoire (tome 2 : pratiques sportives)*, Paris, CTHS, 1992. [4] www.vancouver2010.com [5] Sources : Comité organisateur des Jeux olympiques de Vancouver, gouvernement du Canada, gouvernement du Québec, gouvernement de la Colombie-Britannique, Vancouver Sun. [6] Council of Canadians. [7] Rapport préparé par une université de la Colombie-Britannique pour l'équipe de recherche du



comité d'organisation olympique de Vancouver, décembre 2009. [8] <http://cypressmountain.com/> [9] Voir l'interview de Barry Penner, Ministre de l'environnement de la Colombie Britannique. [10] <http://ecoloinfo.com> « Des JO Verts... On progresse ? [11] Naomi Klein, « La guerre des neiges », in Le Passant ordinaire n° 47, octobre-décembre 2003. [12] Plus d'information sur le sport au service du développement et de la paix <http://www.un.org/themes/sport>. [13] www.coe.int/T/F/Coop%20Egation%20culturelle/Sport [14] CMED, Notre avenir à tous, Edition du fleuve, 1988, p.51. [15] Stratégie Nationale Du Développement Durable. [16] Université de Columbia. [17] Un indicateur ne peut pas être isolé. Il est une des étapes du management qui comprend, tout d'abord : l'identification des enjeux environnementaux, socioculturels et sportifs sur le territoire d'accueil de la manifestation ; la définition de la stratégie, c'est-à-dire les objectifs et les finalités de cette manifestation ; la définition du plan d'action en termes d'infrastructures, transport, alimentation, compétition... ; la définition de l'évaluation (pourquoi faire, avec qui, comment, ...). Ensuite, en fonction de ce que l'on souhaite évaluer, on va choisir des indicateurs qui seront fonction de ce que l'on cherche à quantifier ou qualifier, informer, mesurer le progrès, aider à la prise de la décision, sensibiliser au changement, inciter à l'action.

* Maitre d'armes, Nathalie Durand est fondatrice et directrice générale de l'association 1901, l'Observatoire Sport et Développement Durable (OSDD), et directrice associée de SportDurable Conseil. Une expertise depuis plus de 15 ans en matière de sport et le développement durable, lui a permis d'être sollicitée pour : l'animation de colloques de niveau international, l'organisation d'évènements sportifs, l'animation de nombreuses formations et la coordination d'ouvrages, notamment sur la montagne et le développement durable, à paraître aux éditions PUS en 2010, « Les pratiques sportives de montagne, levier du développement durable : recueil de bonnes pratiques ».